



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 7 du mois de septembre à 19 heures 30 , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Membres votants : 15 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, Isabelle VIRONDEAU, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Alexandre TRONCHE , Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir Ch. CARON) Stéphane LARCIER
(pouvoir Pierre MACHE)

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 2 septembre 2022

DELIBERATION N° 2022.49 décision modificative n° 2 budget général

Monsieur le Maire expose que les règles de la commande publique permettent aux entreprises titulaires d'un marché public de solliciter le versement d'une avance sous certaines conditions.

Il indique que l'entreprise titulaire du lot 1 de l'aménagement du parcours du vallon a sollicité le versement d'une avance qui sera régularisée au fur et à mesure de la présentation des situations de travaux.

Il convient par conséquent de prévoir l'ouverture de crédits qui permet la liquidation de l'avance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valide à l'unanimité l'ouverture de crédits qui suit :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Installations, matériel et outillage techn 041				2315	H.O.	9 446,00
Investissement dépenses						9 446,00
		Solde	9 446,00			
Avances versées sur commandes d' 041				238	H.O.	9 446,00
Investissement recettes						9 446,00
		Solde	9 446,00			

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Christophe CARON

Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0